

Anti tache
pour carrelages et
matériaux poreux

SCAR IMPER®

TRAITEMENT OLEOFUGE ET HYDROFUGE DES MATÉRIAUX POREUX



IDENTIFICATION

Micro-émulsion de polymères fluorés destinée au traitement et à la protection des matériaux poreux tels que : briques, terres cuites, pavés autobloquants, carrelages, pierres naturelles et reconstituées, pots, bacs, jardinières, margelles, plages de piscines, façades même peintes. Protège les sols des zones piétonnes, des terrasses et des ateliers. S'utilise en intérieur et en extérieur.

AVANTAGES

- Interdit la pénétration des huiles et des graisses, facilite l'entretien des sols.
- Incolore, inodore, il respecte l'aspect naturel des matériaux traités.
- Protège les matériaux gélifs contre le gel, en évitant la pénétration de l'eau.
- Très fluide, il pénètre en profondeur.
- Microporeux, SCAR IMPER® permet aux matériaux supports de conserver leurs caractéristiques de transfert.
- Très bonne résistance en milieu humide.

MODE D'EMPLOI

Le support doit être propre, sain et sec, exempt de toute matière non adhérente pouvant nuire à la tenue du revêtement.

APPLICATION : Température mini 5°C, Température maxi 35°C. Agiter avant utilisation, ne pas diluer. SCAR IMPER® s'applique facilement en 1 ou 2 couches.

MATÉRIEL D'APPLICATION : Brosse, rouleau, pulvérisateur ou pistolet.

SÉCHAGE À 20°C et à 65% HR. Recouvrable 1 heure minimum. Circulable : 4 à 8 heures.

Rendement : 5 à 10 m² au litre selon la porosité du support.

SCAR IMPER® peut être recouvert à l'intérieur par SCAREL AUTOLUSTRE®

CARACTERISTIQUES

- Aspect de finition : incolore
- Masse volumique : 1000 kg / m³
- Conditionnement : jerricans de 5 et 30 litres
- Conservation : 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel.
- Non inflammable
- Hygiène et sécurité : se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de tous nos courriers. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur, architecte, bureau d'études, maître d'œuvre. Il appartient à l'applicateur de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.
Réf 09260

deproma

défense et protection des matériaux

15, avenue Foch - B.P. 32 - 18201 SAINT-AMAND CEDEX - Tél. 02 48 62 01 50 - Fax 02 48 96 36 13
site : www.deproma.com - e.mail : info@deproma.com